

Théorie de l'action et histoire de la traduction : de l'intention du traducteur médical au XIX^e siècle

Delphine Olivier-Bonfils

Volume 64, Number 2, August 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1068201ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1068201ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Olivier-Bonfils, D. (2019). Théorie de l'action et histoire de la traduction : de l'intention du traducteur médical au XIX^e siècle. *Meta*, 64(2), 418–445.
<https://doi.org/10.7202/1068201ar>

Article abstract

Introduced to translation studies by the functionalist school, Wright's action theory (1963), which posits that intention is inherent to action and defines the various determinants of intention, offers a relevant framework for the study of translation history. When applied to the translator in a historical perspective, this theory's conceptual tools allow the scholar to model intention according to its object, that is to say the result of action. The various dimensions of translator action can thus be explored by considering the successive events that constitute it, from causes to consequences. We make use of this theory by situating it within Lépinette's historical approach (1997), in order to study the intention of two translators, who rendered the works of two seminal English authors into French. These two authors, a physiologist (Charles Bell) and a surgeon (John Bell), published monographs in the beginning of the 19th century. We show that these two translators' intention goes beyond what they claim in their respective preface and that, contrary to the widespread notion that pragmatic translation is a simple copy of the source text, the two translators under study take a stand, both in their translation choices and in the presentation of their written works.

Théorie de l'action et histoire de la traduction : de l'intention du traducteur médical au XIX^e siècle

DELPHINE OLIVIER-BONFILS

Université de Montréal, Montréal, Canada

delphine.olivier@umontreal.ca

RÉSUMÉ

Révélee en traductologie par le courant fonctionnaliste, la théorie de l'action de Wright (1963) offre un cadre de réflexion pertinent en histoire de la traduction en posant que l'intention de l'agent est consubstantielle à son action et en définissant les déterminants de cette intention. Appliquée au traducteur dans une perspective historique, cette théorie offre les outils conceptuels permettant de modéliser l'intention selon son objet, c'est-à-dire le résultat de l'action. Il s'agit alors d'explorer différentes dimensions de l'action du traducteur en envisageant les événements successifs qui la constituent, de ses antécédents causaux à ses conséquences. Nous utilisons cette théorie comme cadre de réflexion en la situant dans l'approche historique de Lépinette (1997), et la mettons à l'épreuve pour étudier les intentions respectives des traducteurs français de deux auteurs princeps anglais, l'un physiologiste (Charles Bell), l'autre chirurgien (John Bell), publiés au début du XIX^e siècle. Grâce aux indices repérés, nous montrons que l'intention de ces deux traducteurs dépasse ce qu'ils revendiquent dans leurs préfaces respectives et que, loin de l'idée généralement admise que les traducteurs de textes pragmatiques ne font que répliquer le texte original, les deux traducteurs étudiés prennent une posture propre, tant par leurs choix de traduction que par la présentation de leurs écrits.

ABSTRACT

Introduced to translation studies by the functionalist school, Wright's action theory (1963), which posits that intention is inherent to action and defines the various determinants of intention, offers a relevant framework for the study of translation history. When applied to the translator in a historical perspective, this theory's conceptual tools allow the scholar to model intention according to its object, that is to say the result of action. The various dimensions of translator action can thus be explored by considering the successive events that constitute it, from causes to consequences. We make use of this theory by situating it within Lépinette's historical approach (1997), in order to study the intention of two translators, who rendered the works of two seminal English authors into French. These two authors, a physiologist (Charles Bell) and a surgeon (John Bell), published monographs in the beginning of the 19th century. We show that these two translators' intention goes beyond what they claim in their respective preface and that, contrary to the widespread notion that pragmatic translation is a simple copy of the source text, the two translators under study take a stand, both in their translation choices and in the presentation of their written works.

RESUMEN

La teoría de la acción de Wright (1963), que apareció en traductología gracias a la corriente funcionalista, ofrece un marco de reflexión pertinente en historia de la traducción ya que postula que la intención del agente es consubstancial a su acción y define los factores determinantes de esta intención. Cuando se aplica al traductor en una perspectiva histórica, esta teoría brinda las herramientas conceptuales que permiten modelizar la intención según su objeto, es decir el resultado de la acción. Se trata luego de explorar las distintas dimensiones de la acción del traductor, desde sus antecedentes

causales hasta sus consecuencias, observando los acontecimientos sucesivos que la constituyen. Empleamos esta teoría como marco de reflexión dentro del enfoque histórico de Lépinette (1997) y la aplicamos al estudio de las intenciones respectivas de los traductores franceses de dos autores notorios, uno fisiologista (Charles Bell) y el otro cirujano (John Bell) del principio del siglo 19. Gracias a los indicios que encontramos, mostramos que la intención de ambos traductores va más allá de lo que pretenden en sus prefacios respectivos y que, contrariamente a la idea según la cual los traductores de textos pragmáticos solo replican el texto original, ambos traductores adoptan una posición propia por su manera tanto de traducir como de presentar sus escritos.

MOTS CLÉS/KEYWORDS/PALABRAS CLAVE

histoire, XIX^e siècle, traducteur médical, théorie de l'action, intention
 history, 19th century, medical translator, action theory, intention
 historia, siglo 19, traductor medico, teoría de la acción, intención

L'histoire combine la théorie du texte et la théorie de l'action, dans une théorie du récit vrai des actions des hommes du passé.

(Ricoeur 1997: 145).

1. Introduction

Il y a plus d'une trentaine d'années, la théorie de l'action a fait son entrée dans le domaine de la traductologie par la théorie actionnelle de la traduction proposée par Holz-Mänttari (1984). L'une des prémisses essentielles reprises par cette auteure est en effet la définition de l'action telle qu'elle est formulée par Georg Hendrik von Wright (1916-2003) dans son ouvrage *An Essay in Deontic Logic and the General Theory of Action*: «To act is intentionally ("at will") to bring about or to prevent a change in the world (in nature)» (Wright 1968: 38, souligné par l'auteur). Holz-Mänttari définit ainsi l'action du traducteur de textes professionnels «en référence à sa fonction et à son but» (Guidère 2010: 71). Vermeer propose ensuite la théorie du *skopos*, qui enracine la traduction dans une théorie de l'action élargie (Wright 1968; Rehbein 1977; Harras 1978), mais aussi dans une théorie de la culture pour expliquer la spécificité des situations communicationnelles (Vermeer 1989: 175 *sqq.*). Nord enfin approfondit cette filiation du fonctionnalisme avec la théorie de l'action de Wright dans le deuxième chapitre de son livre *La traduction, une activité ciblée*, en se référant à l'intention du traducteur, mais aussi à la transformation de l'action en interaction quand plusieurs agents interviennent dans le processus de traduction (Nord 1997/2008: 28-29).

La théorie de l'action de Wright est cependant une réflexion qui dépasse la traductologie contemporaine telle que l'apprehende l'école allemande. Sa richesse en fait un cadre de réflexion pertinent pour des travaux sur le texte dans une perspective historique, et nous nous proposons de détailler les concepts définis par le philosophe finlandais avant que de les mettre à l'épreuve dans notre recherche sur le traducteur médical au XIX^e siècle. Nous étudions plus précisément la traduction de la conception révolutionnaire du système nerveux par un physiologiste britannique, Charles Bell, et la traduction d'une monographie chirurgicale concernant les plaies dont son frère, le chirurgien John Bell, est l'auteur.

2. Wright et la théorie de l'action

C'est parce qu'il considère la logique formelle comme reflétant un *monde statique* (*static world*), dont les objets s'analysent en termes de *chose* (*thing*), *propriété* (*property*) et *relation* (*relation*) et qui ne laisse aucune place au changement, par exemple le passage du rouge au non-rouge, que Wright conçoit une logique de l'action à partir d'une logique du changement: « A necessary requirement of a Logic of Action is therefore a Logic of Change » (Wright 1963 : vii). L'interférence de l'homme avec le monde peut en effet induire ou supprimer un état de choses, mais aussi prévenir la disparition d'un état ou encore empêcher son émergence.

Dans ses différents écrits, en particulier ceux publiés entre 1963 et 1981, le philosophe scandinave fait référence aux concepts dénotés en anglais par *behaviour*, *action*, *act*, *forbearance* et *activity*, que nous traduisons dans le présent travail par *comportement*, *action*, *acte*, *abstention* et *activité*. Ces cinq concepts sont précisément ordonnés dans sa pensée: les actions se concrétisent sous la forme d'actes ou d'abstentions¹ (Wright 1963 : 48), et sont elles-mêmes subsumées, avec les activités, à la catégorie des comportements (Wright 1968 : 39). Bien qu'*action* soit nettement un terme générique qui recouvre à la fois les actes et les abstentions, Wright raisonne principalement sur la catégorie des actes, ce qui explique la coexistence des deux termes *action* et *acte* dans les citations choisies.

Dans l'esprit de Wright, la notion d'action n'est tout d'abord qu'un outil au service de sa réflexion dans le domaine de la logique déontique², mais qu'il convient de préciser pour qu'elle constitue une base de réflexion solide. Il ne s'agit pas ici de discuter du libre arbitre, thème classique de la philosophie traditionnelle, mais de réfléchir à la *capacité à agir* (*ability to act*) en tant que telle. Pour le philosophe, agir revient à interférer avec le cours naturel des choses: « To act is, in a sense, to *interfere* with "the course of nature" » (Wright 1963 : 36, souligné par l'auteur). L'action entraîne donc un événement qui peut consister en un changement d'état (p. ex. : ouvrir une fenêtre), un passage d'un état à un processus (p. ex. : commencer à courir), un passage d'un processus à un état (p. ex. : arrêter de parler) ou encore une transformation de processus (p. ex. : passer de la marche à la course). Elle peut être *générique* (*generic*), par exemple tuer quelqu'un, ou *individuelle* (*individual*), par exemple tuer César, mais elle est toujours le fait d'un *agent* (*agent*). Et Wright d'exprimer ainsi le lien entre l'un et l'autre: « An individual act [...] is the doing of a generic act on a specified occasion by a specified *agent* » (Wright 1963 : 36-37, souligné par l'auteur), et de formuler une définition symétrique en termes d'états de choses: « An individual state is [...] a generic state instantiated ("incarnated") on a certain occasion in space and time » (Wright 1968 : 40). Cela posé, les agents posant des actions humaines ne sont pas toujours des personnes. Un agent peut aussi être collectif (groupe d'hommes) ou impersonnel (corporation).

Selon Wright, à chaque action correspond un événement sous forme de changement dans le monde et, que cet événement soit un processus de changement ou un état final, il existe un *lien intrinsèque ou logique* (*intrinsic or logical tie*) entre l'action et l'événement correspondant. Pour le philosophe, le *résultat* (*result*) de l'action peut être l'état final, mais aussi le processus de changement qui y conduit. Par exemple, si l'on considère l'acte d'ouvrir une fenêtre, le résultat de cet acte peut être que la fenêtre est en train de s'ouvrir ou que la fenêtre est ouverte. Si une seconde transformation

s'ensuit (sans intervention additionnelle de l'agent), il s'agit d'une *conséquence* (*consequence*), par exemple l'acte d'ouvrir la fenêtre entraîne une chute de température dans la pièce (Wright 1963 : 39). La conséquence étant également liée à d'autres facteurs (p. ex. : le fait qu'il existe une différence de température entre l'intérieur et l'extérieur), le lien entre une action et sa conséquence ne peut être qu'*extrinsèque* (*extrinsic*), c'est-à-dire *causal* (*causal*). En d'autres termes, il existe un lien logique entre l'acte d'ouvrir une fenêtre et le fait que la fenêtre soit ouverte, et un lien causal entre le fait d'ouvrir une fenêtre et de constater une chute de température dans la pièce. On peut cependant se poser la question de savoir si la chute de température dans la pièce n'est pas le résultat de l'acte d'ouvrir la fenêtre, plutôt que sa conséquence. Wright explique qu'en fait, tout dépend de l'*intention* (*intention*) de l'agent quand il agit et ce d'autant plus que si l'ouverture d'une fenêtre et le rafraîchissement d'une pièce sont *logiquement distincts* (*logically distinct*) de par leurs natures respectives, ces réalités peuvent cependant « *sembler* » *exactement pareilles* ('*look*' *exactly alike*) dans la mesure où elles mettent en jeu une activité identique, qui est celle des contractions musculaires et des mouvements des membres (Wright 1963 : 41). Ainsi, en tournant la poignée de la fenêtre, l'agent peut avoir la simple intention d'ouvrir la fenêtre, ou celle de rafraîchir la pièce. C'est donc bien l'intention de l'agent qui définit son action, ce que Wright exprime ainsi quelques années plus tard :

Action is normally behaviour understood, 'seen', or described under the aspect of intentionality, i.e., as meaning something or as goal-directed.

Intentionality can quite rightly be said to be in the behaviour. (Wright 1976 : 423)

En d'autres termes, l'intention est *intrinsèque* à l'action. Dans ce schéma général, le philosophe distingue le concept d'acte, par exemple ouvrir une fenêtre ou tuer quelqu'un, de celui d'*activité* (*activity*), par exemple fumer, courir, lire.

As acts are related to *events*, so are activities related to *processes* [...]. Events happen, processes go on. Acts effect the happening of events, activities keep processes going. (Wright 1963 : 41, souligné par l'auteur)

Mais commencer de courir ou s'arrêter de courir constitue aussi un acte. Simplement, ce sont des actes de transition d'un état à un processus et d'un processus à un état, tandis que ceux qui intéressent plus particulièrement le philosophe sont les actes qui font passer le monde d'un état à un autre. Cela posé, de la même manière qu'un changement s'accomplit par un processus, une activité est nécessaire à la réalisation d'un acte³ (Wright 1968 : 39). Wright précise par ailleurs qu'il faut aussi distinguer « faire quelque chose *intentionnellement* » et « avoir l'*intention* de faire quelque chose ». Quand on se brosse les dents, les mouvements de la main réalisent une activité *intentionnelle*, mais l'*intention* proprement dite est de se brosser les dents, pas de faire ces mouvements. Ainsi, pour le philosophe : « [to] explain behavior teleologically [...] is to pin-point in it an object of intention » (Wright 1971 : 90).

À la notion d'acte, Wright oppose celle d'*abstention* (*forbearance*) : « [...] to forbear (omit) action is either to *leave* something *unchanged* or to *let* something *happen* » (Wright 1968 : 38). S'abstenir est ainsi empêcher *activement* un certain état d'apparaître, par exemple maintenir ouverte une porte qui, sinon, se fermerait. C'est-à-dire que l'abstention se définit en termes d'action, de changement, mais aussi d'aptitude : « An agent, on a given occasion, forbears the doing of a certain thing if, and only if, he *can do* this thing, but *does in fact not do it* » (Wright 1963 : 45).

Wright enrichit également sa théorie en approfondissant sa réflexion sur l'intention même de l'agent. Sous l'influence de la pensée développée par Charles Taylor dans son ouvrage *The Explanation of Behaviour* (1964), son intérêt se déplace en effet de la logique de l'action vers son explication. Précisant, dans l'introduction de *Explanation and Understanding* (1971), que l'étude de l'action s'inscrit finalement pour lui au cœur de la « vieille question » du lien existant entre les sciences de la nature et l'étude de l'homme (Wright 1971 : vii), Wright rappelle les deux traditions aristotélicienne et galiléenne de l'histoire des idées, la première orientée sur la compréhension *téléologique* (finaliste) des faits, la seconde, d'inspiration platonicienne, sur leur explication *causale* (mécaniste). Dans une perspective finaliste, la première rend les faits compréhensibles en termes de finalité en prenant en compte les intentions et les objectifs : ceci est arrivé *afin que* cela puisse survenir. Dans une perspective mécaniste, la seconde cherche à expliquer et à prédire les phénomènes : ceci est arrivé *parce que* cela est survenu (Wright 1971 : 83). Commentant la différence entre compréhension et explication, le philosophe évoque deux dimensions qui caractérisent la compréhension par rapport à l'explication, soit une dimension psychologique et une dimension d'intentionnalité :

But “understanding” also has a psychological ring which “explanation” has not. This psychological feature was emphasized by several of the nineteenth-century antipositivist methodologists, perhaps most forcefully by Simmel who thought that understanding as a method characteristic of the humanities is a form of *empathy* (in German *Einfühlung*) or re-creation in the mind of the scholar of the mental atmosphere, the thoughts and feelings and motivations, of the objects of his study [...]. Understanding is also connected with *intentionality* in a way explanation is not. One understands the aims and purposes of an agent, the meaning of a sign or symbol, and the significance of a social institution or religious rite. (Wright 1971 : 6, souligné par l'auteur)

L'intention constitue l'aspect *intérieur* (*inner*) de l'action, par opposition à son aspect *extérieur* (*outer*) dont les phases peuvent être soit *immédiates* (*immediate*), soit éloignées (*remote*) (Wright 1971 : 86). Parmi les phases extérieures d'une action, celle qui est indispensable à la réalisation de l'action, et donc à sa *complétude* (*performance*), est le processus qui aboutit à l'état final recherché, l'ensemble constituant le résultat de l'action : « The result is thus a phase (part) of the outer aspect which is *intrinsically* (conceptually, logically) connected with the action itself » (Wright 1971 : 87-88).

Les phases extérieures de l'action autres que son résultat sont soit des antécédents causaux, soit des conséquences, mais toutes les phases extérieures de l'action – antécédents causaux, résultat, et conséquences – sont subordonnées à l'intention de l'agent : « What constitutes the unity of the outer aspect of an action is not, be it observed, the causal tie linking its various phases. The unity is constituted by the subsumption of the phases under the same *intention* » (Wright 1971 : 89, souligné par l'auteur). Ainsi, d'une certaine manière, l'intention précède et dépasse son propre objet.

Quand un observateur extérieur interprète l'intention d'un agent qui réalise une action, il peut envisager de différentes manières le résultat de cette action, et donc l'objet de l'intention de l'agent (Wright 1971 : 88). Wright reprend ainsi l'exemple de l'ouverture d'une fenêtre : l'observateur peut considérer que 1) l'agent presse un bouton, ce qui a pour conséquences d'ouvrir la fenêtre et de rafraîchir la pièce, 2) l'agent ouvre la fenêtre en pressant un bouton (antécédent causal) et la pièce se rafraîchit (conséquence), ou 3) l'agent rafraîchit la pièce en ouvrant la fenêtre (causalité) en pressant sur

un bouton (causalité) (Wright 1971 : 88-89). Finalement, ce qui est déclaré par l'observateur comme étant un antécédent causal ou une conséquence dépend de ce que lui-même envisage/perçoit comme étant l'objet de l'intention de l'agent. Et le philosophe de préciser que cette intention de l'agent ne peut s'éclairer qu'à la lumière de son histoire :

[...] intentionality is not anything "behind" or "outside" the behavior. It is not a mental act or characteristic experience accompanying it. [...] Behavior gets its intentional character from being seen by the agent himself or by an outside observer in a wider perspective, from being set in a context of aims and cognitions. (Wright 1971 : 115, souligné par l'auteur)

Il est ainsi nécessaire de situer l'action de l'agent dans un contexte plus large, et de l'envisager sous différentes perspectives, pour lui conférer un sens en lui attribuant une *interprétation* « intentionnaliste » ("intentionalist" interpretation, Wright 1971 : 116) :

In an intentionalist explanation a given action is viewed as a means to an end. The end is something the agent intends to achieve or aims at bringing about. The means is something which he does (undertakes) *in order to* achieve his end, make real his object of intention. (Wright 1979 : 107, souligné par l'auteur)

Changeant ensuite de perspective pour se placer du point de vue de l'agent qui réalise l'action, Wright définit également des déterminants internes et externes relatifs à l'intention de cet agent, qui s'expriment en termes d'*objectifs* (*wants*) par rapport à un état de choses et de *devoirs* (*duties*) quant aux *attentes* (*expectations*) de la communauté, ainsi que de *capacités* (*abilities*) à mener son entreprise à bien et de *possibilités* (*opportunities*) concrètes de la réaliser. Si les *objectifs* sont uniquement le fait de l'agent, les *devoirs* sont les actions que l'on attend de lui selon le rôle qu'il joue dans la société, et ses *capacités* sont ses aptitudes à réaliser son objectif, qui peuvent être innées (intelligence, mémoire, santé, force, etc.) ou acquises (instruction, apprentissage, éducation, etc.) Les *possibilités* de l'action, quant à elles, correspondent aux cas de figure qui, concrètement, rendent le déroulement de cette action possible (p. ex. : pour ouvrir une fenêtre, il faut que celle-ci soit fermée) (Wright 1981 : 427-433).

3. L'action du traducteur et ses déterminants

Comment appliquer les concepts de Wright à la traduction d'une manière plus large que le fonctionnalisme allemand et en ciblant, dans cette réflexion, l'acte traductif, l'intention du traducteur et les déterminants de cette intention ? Car notre objet d'étude n'est pas le caractère fonctionnel ou non du texte traduit en référence à la culture cible, mais l'intention du traducteur et ses déterminants. La théorie de l'action nous autorise en effet à envisager le résultat de cet acte traductif selon différentes descriptions, ce qui a des conséquences sur l'interprétation de l'intention du traducteur : 1) ce résultat peut être le texte traduit ; 2) il peut être l'impact du texte traduit sur les professionnels qui en prennent connaissance ; ou encore 3) il peut être les effets indirects du texte traduit sur le public, destinataire « final » de l'application des savoirs scientifiques. Tout est une question d'objet, et donc d'intention.

Dans ce schéma de l'acte traductif, quels peuvent être les déterminants de l'intention du traducteur ? Dans le cadre de ce travail, nous envisageons les quatre déterminants théoriques proposés par Wright dans l'ordre suivant : *possibilités* de traduction, *capacités* du traducteur, *objectifs* du traducteur, *devoirs* du traducteur.

Les *possibilités* d'une traduction en tant qu'action sont, de fait, naturellement très ouvertes : n'importe qui peut traduire n'importe quel texte et, si un ouvrage est déjà traduit, rien n'empêche de le retraduire. Le déterminant *possibilité* est donc apparemment d'emblée objectivé. Précisons cependant que la retraduction est un cas de figure particulier qui sort de notre champ de recherche : nous n'étudions que les traductions « premières » des ouvrages envisagés.

Les *capacités* du traducteur renvoient aux deux domaines de la médecine et de la traduction, puisqu'elles procèdent à la fois des connaissances dans le domaine médical et des compétences en traduction (et en rédaction), les unes et les autres se complétant pour permettre la production d'un texte traduit cohérent. Il s'agit de savoir qui est le traducteur et quels sont sa formation, son cursus et son expérience, en n'excluant aucun élément qui pourrait influencer sur ces capacités.

Les *objectifs* que le traducteur vise en réalisant la traduction d'un auteur et d'un texte précis sont le plus souvent exprimés dans ses propres écrits sur le texte source et le texte cible. Ces *objectifs* sont-ils restreints à la seule production du texte traduit ou le traducteur a-t-il d'autres visées ? Quels sont-ils pour ce qui est de l'acte traductif proprement dit ?

Les *devoirs* du traducteur pourraient lui être dictés par la société à laquelle il appartient, qu'il s'agisse de la société professionnelle ou, plus largement, de la société civile, mais aussi par les *attentes* du lectorat, ou d'autres *attentes* qui seraient à déterminer. Selon Bret, le public du XIX^e siècle attend une traduction non seulement « exacte », mais qui apporte des éléments nouveaux par rapport à l'original, cette *valeur ajoutée* faisant ainsi progresser la science (Bret 2012). Mais on pourrait aussi envisager d'autres *devoirs*, plus personnels comme l'appartenance à un groupe professionnel ou social déterminé, ou encore strictement individuels, soit propres à chaque traducteur.

En une première lecture, ces *devoirs* évoquent immanquablement le cadre traductologique plus contemporain des *normes* défini par Toury (1995), soit des contraintes socioculturelles qui visent à « fulfil a function allotted by a community [...] in a way which is deemed appropriate in its own terms of reference » (Toury 1995 : 53), et sous-tendent *de facto* le rôle social des traductions. Bien en amont de la réflexion de Toury cependant, cette problématique des *normes* et des *devoirs* a également été évoquée par Wright, qui explique que l'interprétation « intentionnaliste » constitue un modèle d'explication de l'action se référant à ses déterminants *internes* (Wright 1979 : 107), tandis que la justification d'une action selon ses déterminants *externes* peut, quant à elle, suivre un modèle *impératif* quand ces déterminants constituent des défis (« symboliques ») auxquels l'agent se confronte ou est confronté lors de son action, ou un modèle *normatif* quand il s'agit de normes ou de règles (Wright 1979 : 109), ces dernières constituant des déterminants de l'action humaine dans la mesure où elles institutionnalisent un comportement (Wright 1979 : 110-111). Dans la perspective de Wright, *devoirs* et *normes* sont donc complémentaires, les uns relevant des déterminants *internes* de l'intention de l'agent, les autres relevant de ses déterminants *externes*.

Mais qu'en est-il si l'on situe les *devoirs* du traducteur scientifique du XIX^e siècle dans un cadre théorique plus contemporain, soit par rapport aux *normes* telles que les envisage Toury ?

Selon Bret, au XIX^e siècle, la fonction précise des traductions scientifiques est de faire progresser la science, tandis que les « termes de référence » de la communauté cible procèdent à la fois de l'*exactitude* du texte traduit comparativement au texte source et d'une *valeur ajoutée* actualisant le texte traduit à la lumière des travaux les plus récents en la matière. *Exactitude* et *valeur ajoutée* constituent ainsi les deux prérequis indispensables pour répondre aux *attentes* des lecteurs de la profession, voire du grand public. Si l'on envisage les *normes* selon Toury, l'*exactitude* de la traduction nous semble sous-tendre son *adéquation* au texte source, et les éléments nouveaux par rapport au texte original (la *valeur ajoutée*) permettre son *acceptabilité* dans la culture cible, *exactitude* et *valeur ajoutée* pouvant alors être rapportées à la *norme initiale* telle que Toury la définit (1995). Notons à ce propos que la *valeur ajoutée* éclaire différemment le premier déterminant de l'intention du traducteur, à savoir la *possibilité* de traduction. Il ne s'agira pas tant, en fait, de la *possibilité* de traduire un texte – ce qui est toujours possible dans l'absolu – que de la *possibilité* de le *publier*. Dans une optique de publication, objectif inhérent à la traduction professionnelle, ne seront ainsi intéressants à traduire, au XIX^e siècle et dans le domaine des sciences, que les textes pour lesquels existe une *possibilité* de *valeur ajoutée*, c'est-à-dire des textes envisageant des sujets scientifiques faisant l'objet de travaux de recherche, voire d'un débat. Dans cette perspective, la *valeur ajoutée*, définissant directement le type de textes à publier, se rattacherait aussi à la *norme préliminaire*, qui inscrit l'acte de traduire dans une certaine *politique de la traduction* (Toury 1995 : 58) et à laquelle le traducteur doit souscrire s'il veut voir sa traduction publiée. Pour ce qui est enfin des *normes opérationnelles* (Toury 1995 : 58), qui concernent les décisions prises par le traducteur en cours de traduction, il semble que l'*exactitude* prévale. Bret la définit, en effet, non seulement comme une *finalité*, mais aussi comme une *méthode*. Il rapporte d'ailleurs cette *exactitude* au langage scientifique (Bret 2012 : 935-936), c'est-à-dire à la terminologie et à la phraséologie du domaine. Il semble donc que la superposition des *devoirs* selon Wright et des *normes* selon Toury puisse être envisagée selon plusieurs lectures.

Au-delà de ces champs conceptuels au découpage imparfait, ce qui frappe cependant le chercheur est que l'*exactitude* ne semble définie que relativement au texte traduit, c'est-à-dire à une partie seulement du texte publié. Et c'est précisément là que pourrait se situer une première spécificité de la traduction scientifique du XIX^e siècle : le texte publié comporte une partie véritablement traduite à partir d'un texte source, soit le texte cible, et une partie de texte rédigée par le traducteur pour actualiser le texte cible à partir de connaissances complémentaires et d'autres travaux. Il nous semble ainsi que si la première partie de l'ouvrage publié répond partiellement à la *norme initiale* de traduction de l'époque, par l'*exactitude* en l'occurrence, la seconde répond à une *norme de forme*, soit des commentaires et des ajouts se rapportant au texte cible, mais ne répond à aucune *norme de fond* puisque cette *valeur ajoutée* n'est pas définie, à notre connaissance, en termes de contenu. Il suffit donc que le texte traduit soit étoffé par des informations récentes complémentaires, voire des travaux de recherche, pour que la norme *valeur ajoutée* soit satisfaite, alors même que la qualité, la véracité, l'*exactitude*, l'exhaustivité des textes constituant cette *valeur ajoutée* ne fait, à notre connaissance, l'objet d'aucune règle établie, ce qui laisse la porte grande ouverte à l'*intention* du traducteur. Ce dernier peut ainsi, dans un objectif d'autovalorisation, se limiter à ses propres travaux et négliger ceux des autres

ou, dans un objectif nationaliste, ne rapporter que des travaux réalisés dans son pays et faire l'impasse sur les travaux étrangers, ou encore, de manière plus subtile, cultiver une certaine inexactitude dans sa rédaction de la partie *valeur ajoutée*, ce qui permet de semer le doute quant à certaines informations récentes et d'interpréter les faits selon une direction particulière, voire imprimer sa marque en décrédibilisant les informations complémentaires par la simple manière dont il les présente... ou pas. Nous pensons donc que c'est dans l'espace subjectif que constitue cette *valeur ajoutée* que vont s'épanouir au mieux les déterminants internes des *devoirs* du traducteur, et que chaque publication à partir d'un ouvrage scientifique original en langue étrangère constituera un cas particulier d'intention du traducteur, dans son expression la plus personnelle.

4. Le traducteur médical du XIX^e siècle et son intention : étude de cas

Notre recherche porte sur deux traductions médicales faites au XIX^e siècle en France à partir d'ouvrages anglais publiés en Angleterre. Nous avons montré, dans un article précédent, qu'au XIX^e siècle, un auteur et un traducteur ont travaillé de concert pour convaincre un corps professionnel réticent des incontestables bénéfices d'une nouvelle technique de soins (Olivier-Bonfils 2016). Dans ce cas précis, les relations entre le traducteur et son auteur étaient explicites et harmonieuses. Nous nous posons cependant la question de savoir ce qui peut déterminer l'intention d'un traducteur qui a peu, voire pas, de liens avec son auteur, en posant l'hypothèse que l'intention d'un traducteur médical n'est pas toujours d'œuvrer complètement dans le sens de l'auteur qu'il traduit, mais qu'il pourrait, au contraire, promouvoir sa propre conception des choses ou le point de vue d'un groupe auquel il est inféodé. Nous évaluons cette intention en étudiant ses déterminants, soit les *devoirs*, les *objectifs* et les *capacités* du traducteur (nous ne reviendrons pas sur la *possibilité* de traduction, déclarée d'emblée objectivée).

S'il est pertinent, pour étudier l'intention du traducteur, de prendre pour cadre la théorie de Wright, il est indispensable, nous situant en histoire de la traduction, d'avoir une approche spécifiquement historique. Nous avons choisi celle de Lépinette (1997)⁴, qui considère la traduction comme un processus historique dans la mesure où les processus macro- et microtextuels qui caractérisent celle-ci ne peuvent être interprétés qu'à la lumière de l'histoire. Cette auteure propose ainsi des pistes méthodologiques, en particulier 1) un modèle d'étude sociologico-culturel, qui étudie l'ensemble du paratexte⁵ pour définir précisément le contexte de la traduction ; 2) un modèle d'étude descriptif-contrastif, qui objective les choix du traducteur en termes d'organisation interne et d'organisation discursive en comparant des extraits du texte traduit au texte original, ce qui nous permet de confronter l'intention du traducteur à sa concrétisation – ou non – dans le texte traduit.

Pour mettre à l'épreuve le concept d'intention et ses déterminants, nous étudions deux situations de traduction d'ouvrages princeps dans deux domaines connexes, l'anatomie et la chirurgie :

- *Exposition du système naturel des nerfs du corps humain* de Charles Bell (1824/1825), traduit par Jean-Louis Genest (titre original : *An exposition of the natural system of the nerves of the human body*, 1824). Charles Bell est un anatomiste, chirurgien et physiologiste écossais, auquel nous devons la découverte des nerfs sensitifs et des

nerfs moteurs, respectivement issus des racines postérieures et antérieures de la moelle épinière. Jean-Louis Genest, son traducteur, est un jeune médecin parisien, en fin d'études de médecine ou jeune diplômé, dont c'est la seule traduction connue.

- *Traité des plaies, ou considérations théoriques et pratiques sur ces maladies* de John Bell (1812/1825), traduit par J. L. Eugène Estor (titre original: *Discourses on the nature and cure of wounds*, 1795/1812). Frère aîné de Charles Bell, John Bell est également chirurgien, mais aussi un anatomiste très reconnu pour la qualité de ses traités d'anatomie. J. L. Eugène Estor, son traducteur, est un jeune agrégé d'anatomie et de chirurgie de la faculté de Montpellier, qui a passé sa thèse deux ans avant la publication de cet ouvrage, sa seule traduction connue.

Sur le plan méthodologique, nous abordons les *devoirs* du traducteur scientifique en étudiant les ouvrages de référence et les travaux de recherche traductologiques et historiques, les *capacités* du traducteur en essayant de cerner son profil dans l'épître, les banques de données et les ouvrages de référence sur les traducteurs, et ses *objectifs* en détaillant la préface du traducteur. Pour le modèle d'étude sociologico-culturel, c'est l'ensemble du paratexte qui est étudié en suivant la typologie des instances paratextuelles de Genette (1987), qui précise les différentes instances péri-textuelles (préfaces, page de couverture, notes de bas de page, etc.) et épitextuelles (comptes-rendus de l'ouvrage traduit, échanges épistolaires, etc.). Pour le modèle d'étude descriptif-contrastif, nous utilisons la typologie des stratégies de Chesterman (1997), dont nous retenons: 1) les stratégies sémantiques, qui modifient le sens du texte et donc sa compréhension par le lecteur; 2) les stratégies pragmatiques, qui modifient la perception du texte traduit par le lecteur. Nous nous attachons particulièrement aux stratégies sémantiques et pragmatiques qui font l'objet d'une récurrence, caractéristique qui leur confère une forte significativité.

5. Les déterminants de l'intention de Genest et d'Estor

5.1. Les capacités

Lorsqu'ils traduisent leurs ouvrages originaux respectifs, Genest et Estor sont des hommes jeunes. Le premier est officiellement répertorié comme médecin à la Faculté de Paris, travaillant à l'Hôtel-Dieu de Paris⁶. Ses dates de naissance et de décès sont inconnues, mais, si l'on se base sur celles d'Auguste-François Chomel (1788-1858), dont il sera par la suite l'élève, on peut estimer qu'il a entre 25 et 30 ans au moment de cette traduction. Il pourrait même avoir un peu moins, auquel cas il serait encore étudiant, ce qui expliquerait l'absence du titre de docteur sur la page de couverture. En tout cas, Genest semble avoir peu d'expérience, que ce soit dans le domaine de la neurologie, puisque la spécialité en est à ses balbutiements, ou dans celui de la traduction. Nous n'avons en effet retrouvé aucune autre œuvre de traduction précédant celle-ci ni aucune autre la suivant d'ailleurs. Il recueillera et publiera cependant quelques années plus tard les *Leçons de clinique médicale faites à l'Hôtel-Dieu de Paris* (Chomel et Genest 1834) à propos de la fièvre typhoïde, délivrées par son maître Chomel devenu titulaire en 1830 de la chaire de Clinique de cet hôpital (Queyroux 2003). Des observateurs de l'époque évoquent à propos de Genest un « esprit sage, timide et modeste, qui s'était complètement effacé pour laisser parler son maître » (Dubois d'Amiens 1862: 12). Ces traits de caractère devaient déjà être pertinents pour le décrire au moment de sa traduction de l'ouvrage de Charles Bell.

Fils d'un professeur du Collège royal de chirurgie de Montpellier (Hahn 1888), auquel il dédie sa traduction, Estor (1796-1856) est, par contre, l'un des premiers agrégés en chirurgie de la Faculté de Montpellier, du fait du grand succès de ses leçons particulières d'anatomie (il sera ensuite professeur d'anatomie dans cette même prestigieuse faculté). Au moment où il fait publier son texte traduit, et comme il est détaillé sur la page de couverture de l'ouvrage, Estor est professeur particulier d'anatomie et de chirurgie, agrégé en exercice près de la Faculté de Montpellier, membre de la Société de médecine pratique de la même ville, mais aussi correspondant d'un certain nombre de sociétés. Malgré son jeune âge (il a 29 ans), il est donc déjà très reconnu comme spécialiste de son domaine quand il traduit l'œuvre de John Bell. Il n'a pourtant passé sa thèse en médecine que deux auparavant, en produisant un essai : *Essai sur les lésions traumatiques en général*, intitulé également *Plan d'une traumatologie méthodique* (Estor 1823). Pour ce qui est de cette traduction, c'est son seul ouvrage du genre, mais Estor produira, outre sa thèse, quatre ouvrages dans sa spécialité ainsi qu'un discours sur l'histoire et la philosophie de l'École chirurgicale de Montpellier⁷. Il semble avoir été toute sa vie extrêmement respecté et reconnu : dans les nombreux documents que nous avons retrouvés sur sa personne, nous n'avons constaté que des éloges. Sa pensée s'inscrit totalement dans celle de l'École de Montpellier, dans le droit fil de l'anatomiste John Hunter et du chirurgien Jacques-Mathieu Delpech. Enfin, il est, comme son auteur, partisan de la réunion immédiate des plaies, technique qui triomphera en étant associée à la méthode antiseptique (Hahn 1888).

En conclusion, si les deux traducteurs sont jeunes et traduisent l'un et l'autre un ouvrage de l'anglais au français pour la première fois, ils ont des profils très différents, ne se situent pas au même niveau de reconnaissance de leur savoir scientifique, et ne jouissent pas de la même notoriété dans leurs domaines respectifs.

5.2. Les devoirs

On sait peu de choses des *devoirs* du traducteur en sciences au XIX^e siècle, mais, selon Bret, la traduction scientifique de l'époque participe non seulement à la diffusion des savoirs, mais aussi à « l'émergence des communautés scientifiques et techniques internationales », tout en représentant pour le grand public, par le biais de la vulgarisation, « la voix de la science universelle » (Bret 2012 : 1005). C'est ainsi que les *attentes* des lecteurs de textes scientifiques traduits sont élevées, au premier plan desquelles la participation de ces traductions aux débats scientifiques, au même titre que les textes originaux, et leur contribution au statut universel de la science (Bret 2012 : 939) : « le public attend qu'elle [la version française] offre une valeur ajoutée à l'original » (Bret 2012 : 941). Cette valeur, soulignée dans les préfaces, avis ou avertissements du traducteur, est le fait du traducteur ou d'autres spécialistes du sujet, et elle peut être particulièrement importante dans les ouvrages ayant pour objectif de transmettre le résultat de recherches nouvelles à des professionnels, voire au public. Les traducteurs en sciences revendiquent par ailleurs souvent l'*exactitude* comme méthode et finalité, au moins dans leur discours (Bret 2012 : 934) ; notons que Bret semble rapporter cette *exactitude* au « langage scientifique » (935-936), c'est-à-dire à une notion à la fois terminologique et phraséologique. Enfin, l'« aval de l'auteur » est volontiers mis en avant, pour donner du crédit à la traduction, mais aussi comme argument dans un marché concurrentiel (Bret 2012 : 938).

Pour ce qui est de la *valeur ajoutée* attendue par les lecteurs, Genest n'y souscrit pas du tout, alors qu'Estor profite de sa traduction pour déployer largement ses compétences. Tandis que le premier mentionne simplement avoir ajouté quelques notes (8 notes brèves qui ne concernent que des précisions mineures), qui ne sont cependant pas là « pour infirmer ou pour soutenir les opinions de l'auteur » (Genest 1825: viii), le second revendique avoir supprimé les répétitions, ajouté des sommaires, des notes marginales et une table des matières, expliquant enfin qu'il s'est « borné à ajouter les notes explicatives qui étaient indispensables pour signaler quelques découvertes récentes, ou rectifier quelques principes » (Estor 1825: xxiv). En pratique, Estor s'est « borné » à 374 notes marginales sur les 528 pages de texte traduit et à 84 notes de bas de page (contre 76 pour l'auteur), dont plusieurs occupent plusieurs pages consécutives et qui représentent au total 10,37 % de l'ensemble du texte traduit. Comme ces notes enrichissent le texte traduit des études ou des innovations les plus récentes dans le domaine et que le traducteur connaît son sujet, on peut vraiment parler de *valeur ajoutée*.

L'aval de l'auteur en revanche est l'apanage de Genest, qui précise que l'auteur lui a envoyé ses observations les plus récentes, placées en fin d'ouvrage, ainsi qu'un article extrait de l'*Edinburgh Philosophical Journal*. Il ajoute également à son Avertissement un courrier reçu de Charles Bell, dans lequel celui-ci l'encourage dans sa traduction, en précisant qu'il est heureux que des médecins français, après en avoir entendu une lecture, aient demandé à Genest de la publier. Du côté d'Estor, John Bell étant mort en 1820, soit cinq ans avant la parution de la traduction, il lui est impossible de se prévaloir d'une « bénédiction » de l'auteur. Peut-être conscient que cela manque à la présentation de son texte traduit, Estor pallie cette « insuffisance » par une épigraphe signée de Scarpa⁸ lui-même, qui chante les louanges de John Bell: « Quel nuage se dissipa devant mes yeux lorsque j'eus lu les mémoires de John Bell sur les plaies! » (cité par le Dr Solenghi).

Le point sur lequel se retrouvent cependant nos deux traducteurs est le choix revendiqué de faire une traduction *fidèle*: Genest n'a eu « qu'un objet en vue, celui de rendre aussi *fidèlement* que possible l'expression du texte (Genest 1825: ix, nous soulignons), tandis qu'Estor a eu pour but essentiel « de rendre *fidèlement* l'ouvrage » qu'il s'est proposé de faire connaître (Estor 1825: xxiii, nous soulignons). Cette déclaration, qui se présente sous la forme d'un objectif et pourrait être considérée comme tel, nous semble cependant à relier à l'attente des lecteurs que Bret appelle *exactitude*, tant la fidélité aux propos de l'auteur s'impose comme fondement de toute traduction considérée comme exacte.

5.3. Les objectifs

Selon les préfaces des deux traducteurs des frères Bell, ces derniers ont eux-mêmes pris l'initiative d'offrir aux lecteurs une traduction de leurs auteurs respectifs. C'est du moins ce que laissent entendre les formules « j'ai cru pouvoir me hasarder à faire passer l'ouvrage de M. Charles Bell dans notre langue » dans l'« Avertissement du traducteur » que signe Genest (Genest 1825: viii) et « [u]n dernier motif nous a engagé à transporter dans notre langue ce Traité des Plaies » dans l'« Avant-propos du traducteur » que signe Estor (Estor 1825: ix). Chacun d'eux justifie sa décision de traduire en retraçant pour le lecteur le contexte de traduction, mais de manière plus ou

moins détaillée : le propos occupe 4 pages sur 5 ½ chez Genest, mais seulement 3 sur 18 chez Estor.

Au début du XIX^e siècle, le système nerveux est activement étudié, car il n'a pas révélé tous ses secrets, aussi bien sur le plan de son anatomie que de sa physiologie. Selon Genest, la configuration anatomique de ce système fait l'objet d'opinions « singulières » et d'hypothèses souvent « absurdes » (Genest 1825 : v). Les publications des physiologistes sont nombreuses, mais n'ont pas de succès auprès des lecteurs, et ce, bien que chacune contribue aux progrès de la connaissance. Commentant l'approche des hommes de sciences, le traducteur explique cet état de fait de la manière suivante :

Les uns, expérimentateurs seulement, n'ont basé la science de l'homme que sur des expériences faites sur les animaux ; les autres [...] n'ont vu que l'homme malade, la pathologie seule a été la source où ils ont puisé leurs opinions et les preuves de ces opinions. (Genest 1825 : vi)

L'auteur qu'il traduit en revanche, soit l'anatomiste clinicien écossais Charles Bell, n'a pu « se résoudre à leur [ses élèves] enseigner ce qu'il ne comprenait pas », et c'est à partir des nerfs du visage, si riche sur le plan neurologique que cette partie de l'anatomie a rebuté plus d'un anatomiste, qu'il a établi son « système » que le traducteur décrit en ces termes :

Parti d'un point bien certain en anatomie, la multiplicité des nerfs dans le même organe, et appuyé sur cette idée vraiment philosophique, qu'il n'est pas d'effet sans cause, qu'il n'est rien d'inutile, d'isolé dans la nature [...], il [l'auteur] en conclut que ces nerfs n'ont pas été jetés au hasard, qu'ils ne sont pas destinés au même objet, et qu'ils ont des usages différens [sic]. (Genest 1825 : vii)

Le traducteur qualifie par ailleurs l'ouvrage de Charles Bell d'ouvrage « le plus *original* qui ait été publié depuis longtemps sur le système nerveux » (Genest 1825 : viii, nous soulignons). Il considère que le système conçu par Charles Bell a le grand avantage de simplifier l'étude du système nerveux par l'étudiant néophyte, mais aussi, comme l'exprime d'ailleurs l'auteur lui-même, de ramener les élèves à l'étude de l'anatomie avant que d'explorer le domaine de la physiologie expérimentale. À ces deux constatations s'en ajoutent deux autres, d'ordre tout aussi pragmatique : les livres anglais « sont d'un prix trop élevé » et « la langue anglaise est encore trop peu répandue [...] pour que l'on puisse se passer de traduction » (Genest 1825 : viii). Autant de motifs de traduire.

Estor, quant à lui, présente l'ouvrage de son auteur, John Bell, comme un ouvrage classique en Angleterre, qui a été « traduit dans presque toutes les langues de l'Europe »⁹ (Estor 1825 : viii). Il n'a cependant jamais été traduit en français, ce qui explique qu'il soit peu connu en France, pour des raisons que le traducteur ramène essentiellement à sa date de publication (1795 pour la première édition, Estor traduisant la troisième édition parue en 1812). À cette période, en effet, « nos communications avec nos voisins d'outre-mer étaient complètement interrompues » (Estor 1825 : viii). Comme l'explique le traducteur, les ouvrages anglais de chirurgie les plus récents sont traduits depuis la paix de 1815 (année du traité de Paris signant la fin des guerres napoléoniennes), mais « ceux qui avaient paru quelques années auparavant pendant la guerre sont restés dans l'oubli » (Estor 1825 : viii).

Pour Estor, la traduction de l'ouvrage de John Bell s'impose, car il s'agit d'« un de ces ouvrages qui ont fait époque en chirurgie et dont la lecture sera toujours utile »

(Estor 1825: vii). Les opinions et découvertes du savant étant « éparses çà et là dans quelques traités de pathologie », et même quelquefois « défigurées », le traducteur écrit qu'il lui « a paru avantageux de les recueillir et de les répandre par la voie de cette traduction, afin que chacun pût les envisager dans leur ensemble et les étudier à leur véritable source » (Estor 1825: viii). Par ailleurs, du fait que les chirurgiens français ont « rivalisé de zèle » avec les chirurgiens anglais, les uns et les autres ayant l'initiative de certaines découvertes, la connaissance des ouvrages est « indispensable pour saisir la filiation des travaux qui ont eu lieu dans notre art, depuis l'époque de la dissolution de l'Académie de chirurgie » (Estor 1825: ix). Enfin, le traité de John Bell offre « toutes les conditions d'une monographie, en sorte qu'il est également utile aux élèves et aux praticiens » (Estor 1825: ix).

Finalement, en termes d'*objectifs*, Genest et Estor revendiquent tous deux de porter à la connaissance des professionnels du domaine un ouvrage clé dans la progression des connaissances, l'un mettant très en valeur son auteur, l'autre s'attachant plus à la filiation de sa pensée.

6. Le résultat de l'action : les textes traduits

6.1. La traduction de Charles Bell par Genest

Exposition du système naturel des nerfs du corps humain est un ouvrage dont le texte traduit proprement dit, qui compte 261 pages, s'articule autour de cinq mémoires traitant principalement des nerfs de la respiration et des nerfs de l'orbite, mais dont la clé de voûte est une introduction synthétique intitulée *Exposition du système naturel des nerfs* (ce que confirme un compte-rendu anonyme de l'ouvrage traduit paru en 1825 dans le *Bulletin des sciences médicales*). C'est en effet dans cette introduction que Charles Bell expose ce qui fait l'originalité de sa pensée : la distinction entre nerfs sensitifs et nerfs moteurs. Nous avons choisi ce chapitre pour comparer le texte original (2267 mots) et le texte traduit (2311 mots), nous limitant à ce passage clé, car il s'agit principalement dans le travail ci-dessous de mettre à l'épreuve notre cadre théorique.

Nous y avons relevé neuf modifications d'information, une abstraction, une précision, une atténuation, deux expansions, une contraction, une explicitation, trois écarts de mise en page, et une nette incohérence terminologique. Ci-dessous, les exemples les plus saillants, soulignés dans les extraits :

- 1) [those dissertations] do not convey an idea of the system as I have conceived it; nor display its chief excellence, which is its simplicity, and the order which by means of it, has been introduced into the demonstration of the nerves.

(Ch. Bell 1824: 2)

a. Abstraction

[...], mais elles ne présentent pas le système tel que je l'ai conçu, et ne font pas valoir son principal avantage, je veux dire la simplicité et l'ordre qu'il a introduits dans l'étude de la Névrologie.

(Ch. Bell 1824/1825: 1, traduit par Genest)

Alors que Charles Bell introduit le fait qu'il a ordonné le système des nerfs et fait, en l'occurrence, une démonstration pratique de ses fonctions, Genest réduit cette démarche fondée sur des données probantes à une approche plus conceptuelle et plus

vague en utilisant le terme « étude ». C'est d'emblée réduire le travail de son auteur que d'éluder les démonstrations relatives au système nerveux tel qu'il le conçoit et, ainsi, limiter la portée de ses conclusions. Dès la première page de la traduction, le ton est donné.

- 2) [...]and which has been crowned with the discovery of so many facts important to the knowledge of the animal economy, and to the principles of the healing art. The view which I have taken of the nerves, has not been the result of hasty and premature conjecture, but of patient investigation. From the first day...

(Ch. Bell 1824: 3-4)

a. Écart de mise en page et expansion

[...] c'est que le sujet n'a pas été présenté tout d'abord avec la précision et la clarté que l'on peut lui donner aujourd'hui. La manière dont je considère le système nerveux a été le résultat non de conjectures prématurées, mais de recherches longues et laborieuses. Dès la première année que...

(Ch. Bell 1824/1825: 2-3, traduit par Genest)

En supprimant le retour à la ligne pour un nouveau paragraphe, Genest atténue l'accent mis par son auteur sur le long parcours intellectuel et expérimental qui a été le sien pour concevoir cette perspective radicalement innovante du système nerveux et de son fonctionnement. Le paragraphe qui débute à la page 4 de l'ouvrage anglais rapporte en effet le cheminement du scientifique et met en évidence que sa réflexion et ses conclusions ne doivent rien au hasard. Négliger le retour à la ligne, c'est masquer le propos au centre d'un paragraphe plus important et ainsi en atténuer l'impact.

Par ailleurs, l'adjectif « patient » ne veut pas dire que le travail a été « laborieux ». Ce dernier adjectif, nettement péjoratif, introduit subrepticement l'idée que les travaux de recherche de Charles Bell ne faisaient l'objet d'aucune évidence, et que la difficulté qu'il a rencontrée à démontrer la validité de sa conception du système nerveux rend par là même cette conception innovante sujette à caution.

- 3) One filament may be for the purpose of sensation ; another for muscular motion ; a third for combining the muscles in the act of respiration. But the subserviency of any of all these filaments to its proper office must be discovered by following it out, and observing its relations, and especially its origin in the brain and spinal marrow.

(Ch. Bell 1824: 9)

a. Précision

Cependant, il est possible que l'un d'eux soit pour la sensation, un autre pour le mouvement musculaire, un troisième pour combiner l'action des muscles dans la respiration. Mais on découvrira la destination de tous ces filets, en les suivant, et en observant leurs relations, et surtout leur origine dans le cerveau ou la moelle épinière.

(Ch. Bell 1824/1825: 5-6, traduit par Genest)

Dans quel sens Genest a-t-il employé le terme « destination » ? Ce n'est en effet pas la destination anatomique proprement dite de ces filets nerveux que recherche Charles Bell, mais leur utilité fonctionnelle qu'il découvre en envisageant leur trajet complet, en particulier leur origine. La notion est différente, car Charles Bell se place ici du point de vue du physiologiste, et non de celui de l'anatomiste, et Genest, en réduisant la fonction physiologique à une destination anatomique, simplifierait le propos et le réduirait à sa propre vision des choses, plus étriquée que celle de son

auteur. La phrase qui précède montre clairement qu'il s'agit de la fonction des nerfs sur les muscles qui en dépendent, fonction que l'on détermine effectivement non seulement en suivant le trajet des fibres nerveuses à partir de leur origine, mais aussi fonction qui se décline, dans la vision de l'auteur, en sensibilité, en motricité et en combinaison de certains muscles, ici les muscles respiratoires.

- 4) As the matter of the nerve is everywhere the same, and the apparent difference is only in the manner in which the fine cellular membrane forms the envelope, (it being soft where the nerve is protected, hard and cordlike where it is exposed or subject to pressure;) I have been desirous of having some term or terms which might be applicable to the same track of matter through its different stages, whether traced in one direction or the other.

(Ch. Bell 1824: 11)

a. Modification d'information

La substance du nerf est partout la même, et s'il présente quelques variétés dans son trajet, elles n'existent que dans le tissu cellulaire délié qui en forme l'enveloppe; ce tissu est mou lorsque le nerf est à l'abri du frottement; quand celui-ci est exposé à la pression, le tissu est dur et sous forme de cordon. C'est pourquoi j'ai désiré employer quelqu'expression qui puisse être applicable au même filet de substance nerveuse dans toutes ses parties, et de quelque point que l'on parte pour le suivre.

(Ch. Bell 1824/1825: 6, traduit par Genest)

Il ne s'agit pas ici de variations de trajet, mais de variations de l'enveloppe nerveuse selon des exigences de résistance liées à la configuration anatomique tout au long du trajet nerveux. De plus, alors que Charles Bell aborde dans son propos la question terminologique posée par le nouveau système qu'il décrit, Genest semble évacuer cette question d'emblée en parlant de «quelqu'expression» et pas d'un ou de plusieurs termes. Ces filets de substances nerveuses regroupant à la fois des nerfs sensitifs et des nerfs moteurs participent pourtant au concept révolutionnaire exprimé par l'auteur. Il nous semble que les minorer procède de l'attitude réductrice d'un traducteur non convaincu par son auteur.

- 5) For whether we look upon the intricacy of the parts on dissection, or attempt to unravel the mystery of sensation, and voluntary and involuntary motion, performed by a single nerve [...].

(Ch. Bell 1824: 7)

a. Écart de mise en page et modification d'information

[...], mais, soit que nous considérons la complexité des parties que nous présente la dissection, soit que nous cherchions à débrouiller le mystère de la sensibilité et des mouvements volontaires accomplis par un seul nerf [...]

(Ch. Bell 1824/1825: 4-5, traduit par Genest)

La disparition des mouvements involontaires dans le texte traduit ne rend pas justice à la pensée de Charles Bell, qui se trouve amputée d'un élément majeur, et cette modification d'information pose la question de savoir si le traducteur ne donne pas ici sa propre conception des choses. Mais nous avons recherché toutes les occurrences du terme involuntary dans l'ouvrage original (notamment aux pages 7, 48, 193, 327 et 351) et constaté que pour chaque occurrence figure, dans le texte traduit, soit le terme *involontaire*, soit la formulation *indépendant de la volonté*. Cette excep-

tion pourrait ainsi relever de la distraction. Mais, d'une part, elle se trouve dans le chapitre le plus essentiel de l'ouvrage, d'autre part, elle s'accompagne d'une suppression des virgules qui ne va pas dans le sens de cette hypothèse. Par ailleurs, la mise en italique du terme « complexité » met directement en valeur une caractéristique du système nerveux qui laisse penser que, finalement, l'auteur peut s'être parfaitement fourvoyé dans son interprétation visionnaire de ce système.

- 6) [...] nothing can be more satisfactory either to the man of science or to the general inquirer.

(Ch. Bell 1824: 3)

a. Contraction

[...] rien ne peut être plus satisfaisant pour l'observateur.

(Ch. Bell 1824/1825: 2, traduit par Genest)

Le propos de Charles Bell est ici simplifié à l'extrême, et son rôle de chercheur, dont l'objectif est de comprendre le fonctionnement du système nerveux, est ramené à un rôle de simple observateur, contraction qui lui enlève immédiatement le crédit non seulement de sa réflexion, mais aussi de sa démonstration. L'« homme de science » est ici bien plus qu'un observateur, car il fait des expériences pour corroborer les déductions logiques de ses observations. Le terme « observation » ramène d'ailleurs, là encore, à la simple anatomie, alors que la conception du système nerveux, telle que Bell la propose, est le fruit d'une démarche de physiologie expérimentale.

- 7) The key to the system will be found in the simple proposition, that each filament or track of nervous matter has its peculiar endowment, independently of the others which are [...].

(Ch. Bell 1824: 10)

a. Modification d'information

On trouvera la clef de mon système dans cette seule proposition: chaque filet de matière nerveuse est doué d'une propriété particulière, indépendante de celle des autres filets qui se trouvent [...].

(Ch. Bell 1824/1825: 6, traduit par Genest)

Genest fait ici une omission qui compromet encore la pensée de Charles Bell. Il peut en effet s'agir d'un simple filet nerveux, à la fonction non précisée, mais aussi d'un faisceau de nerfs qui, sur une partie de leur trajet, cheminent ensemble alors même que leurs fonctions peuvent être différentes (sensibilité? motricité?). Omettre track, c'est supprimer cette possibilité clairement évoquée par Charles Bell. À la recherche d'un phénomène récurrent, nous avons étudié toutes les occurrences de track dans l'ensemble de l'ouvrage, et constaté que sur 12 occurrences au total, track n'est pas traduit 7 fois et, dans les 5 autres cas, il est traduit 1 fois par *faisceau*, 1 fois par *filet* et 3 fois par *bandelette*. Si la variabilité du traitement de ce terme a des répercussions sur le fond du propos, elle est aussi le fait d'un manque de cohérence terminologique, notion pourtant essentielle – et revendiquée par l'auteur – pour un ouvrage qui explique une conception nouvelle du système nerveux et donc emploie des termes nouveaux. Notons d'ailleurs que l'exemple numéro 2 (« quelque expression ») semble annoncer la négligence du traducteur en la matière.

- 8) If we were successfully to trace a nervous cord, [...] it would be found a simple filament, thread, or funiculus. We should then trace it into a compound nerve [...].
(Ch. Bell 1824: 13)

b. Modification d'information

S'il était possible de suivre avec succès une corde nerveuse prise à sa dernière ramification, [...] on trouverait d'abord un simple filet, de là on le suivrait dans un nerf composé...

(Ch. Bell 1824/1825: 8, traduit par Genest)

Négliger deux termes sur trois dans le cadre d'une démonstration aussi complexe nous paraît très réducteur. Ce que Genest traduit par « corde nerveuse » peut en effet être un simple rameau nerveux, un ensemble de rameaux qui ne sont pas encore divisés, mais ont la même fonction, ou encore des nerfs moteurs et sensitifs qui cheminent ensemble sur une certaine partie d'un trajet donné. En ne gardant qu'un seul des trois termes, Genest évacue purement et simplement la conception physiologique de son auteur.

- 9) Where, in any part, the line of a nerve is not merely discoverable by its colour, or the direction of its texture, but when it is raised, and exhibits an external convexity in form of a cord, the term *Column* or *Rod* may be used.

(Ch. Bell 1824: 12, souligné par l'auteur)

a. Considérations terminologiques

Lorsque le trajet d'un nerf n'est pas seulement distinct par sa couleur ou par la direction de son tissu, mais qu'il présente une saillie ou une convexité externe, de forme cylindrique, on peut se servir du mot *colonne* ou *baguette* (*rod*).

(Ch. Bell 1824/1825: 7-8, trad. Genest)

- 10) Where they emerge in distinct threads, *Funiculi* has seemed to me a proper term; and where these *funiculi* are projected in combination, I use the word *Fascis*.

(Ch. Bell 1824: 12, souligné par l'auteur)

a. Considérations terminologiques

Lorsqu'une colonne se divise en filets distincts qui s'en séparent, j'ai cru pouvoir désigner ces derniers par le mot *cordons* (*funiculi*), et lorsque ces cordons entrent en combinaison, je les appelle *faisceaux* (*fascis*).

(Ch. Bell 1824/1825: 7-8, trad. Genest)

Comme le montrent les extraits traduits ci-dessus, la question terminologique est non seulement envisagée par l'auteur, mais aussi par le traducteur qui écrit consciencieusement entre parenthèses le terme anglais correspondant au terme traduit. Les deux exemples ci-dessous montrent pourtant que la cohérence terminologique n'est pas la règle pour ce dernier :

- 11) Nerves entirely different in function extend through the frame; those of sensation; those of voluntary motion [...]. If we select a filament of a nerve [...] and if its office be to convey sensation [...].

(Ch. Bell 1824: 8 et 10)

a. Considérations terminologiques

Entièrement différents par leurs fonctions, les nerfs de ces ordres se répandent dans tout l'organisme; ce sont ceux du sentiment, ceux du mouvement volon-

taire [...]. Si nous prenons un filet d'un nerf (...) qui soit chargé de transmettre la sensibilité [...]

(Ch. Bell 1824/1825: 5 et 6, traduit par Genest)

- 12) [...] the nervous matter is in distinct funiculi, and these funiculi are bound together in their course [...].

(Ch. Bell 1824: 13)

a. Considérations terminologiques

[...] le corps du nerf est divisé en files particuliers, et ces files sont réunis dans leur trajet [...]

(Ch. Bell 1824/1825: 8, trad. Genest)

- 13) If we were successfully to trace a nervous cord, [...] it would be found a simple filament, thread, or funiculus. We should then trace it into a compound nerve [...]

(Ch. Bell 1824: 13)

a. Considérations terminologiques

S'il était possible de suivre avec succès une corde nerveuse prise à sa dernière ramification, [...] on trouverait d'abord un simple filet, de là on le suivrait dans un nerf composé...

(Ch. Bell 1824/1825: 8, traduit par Genest)

Dans le premier exemple, sensation est successivement traduit par *sentiment* puis *sensibilité*. Dans le second, les deux omissions successives, déjà évoquées comme modification pragmatique (exemple 8) éradiquent purement et simplement le problème terminologique. Pourtant, funiculus aurait pu être facilement traduit par *cord*on comme Genest l'avait établi un peu plus haut dans son texte. Dans le troisième, funiculi devient *file*s au lieu de *cord*on, ce qui rend le texte confus.

Il nous semble que ce manque de cohérence terminologique, alors même que Bell avait insisté sur cette notion de cohérence des termes, est le fait non seulement d'un certain manque de soins apporté à la traduction, mais aussi d'un certain détachement du traducteur envers son auteur.

6.2. La traduction de John Bell par Estor

C'est sur la troisième édition de *Discourses on the nature and cure of wounds* (Bell 1812) qu'Estor réalise la première traduction française de cet ouvrage. Le résultat de son travail consiste en un texte traduit de 528 pages, précédées de 24 pages de péri-texte qui comportent un avant-propos détaillé du traducteur (18 pages) et un avertissement, plus modeste, de l'auteur (3 pages), également traduit par Estor. John Bell, qui définit lui-même son ouvrage comme un traité élémentaire de chirurgie destiné avant tout aux jeunes chirurgiens sans expérience, traite dans une première partie des plaies en général, et dans une seconde des plaies dans les différentes régions du corps. Mais surtout, le premier chapitre de la première partie concerne la réunion immédiate des plaies, question cruciale en chirurgie en ce début de XIX^e siècle. Après une introduction détaillée suivie d'une observation clinique singulière, J. Bell expose en 12 points et 27 pages ses convictions sur l'utilisation des emplâtres agglutinatifs, des sutures, du bandage unissant, sur la conduite à tenir en cas d'hémorragie, de lésion osseuse et d'inflammation, et sur la réunion médiante ou par seconde intention. C'est cet extrait fondamental (2616 mots) que nous avons comparé au texte original correspondant (2778 mots), là encore pour mettre à l'épreuve notre cadre théorique.

Si le passage traduit suit bien l'ordre des idées de l'auteur, on note cependant une restructuration du texte, le douzième et dernier point étant scindé en trois points différents. L'ensemble des propos est par ailleurs en grande partie reformulé au prix de nombreuses omissions de termes ponctuels ou de propositions concernant principalement des exemples, de paragraphes résumés tandis que d'autres sont étoffés, et de passages complètement réécrits et restructurés, et donc non analysables point par point, soit principalement la stratégie que Chesterman évoque sous le terme *trans-editing*¹⁰ (stratégie pragmatique 9). Le traducteur réécrit, réorganise et aménage le texte source, le faisant sien au passage, mais, contrairement au motif évoqué par Chesterman dans son ouvrage *Memes of Translation* (1997 : 112), ce n'est pas que le texte original soit mal écrit, c'est simplement qu'il est obsolète et nécessite donc d'être à la fois « enrichi » et reformulé. Ci-dessous quelques exemples, également soulignés dans les extraits :

- 14) [...] it has been but just separated from the opposite surface; it may immediately adhere to it [...].

(J. Bell 1812 : 14)

a. Modification d'information

Si cette dernière n'a été séparée que depuis peu, son agglutination est possible [...]

(J. Bell 1812/1825 : 24, traduit par Estor)

- 15) For stitches must always, by exciting high inflammation, do much harm, whenever they do not do immediate good.

(J. Bell 1812 : 20)

a. Modification d'information

Dans ces derniers cas, les sutures n'ont pas l'effet qu'on en attend, et l'on a tout à craindre de l'irritation violente qu'elles déterminent.

(J. Bell 1812/1825 : 33, traduit par Estor)

- 16) I have never used any thing but plasters merely, after little operations upon the forehead, face, or cheek; unless there was some loss of substance.

(J. Bell 1812 : 15)

a. Accentuation

Je n'ai jamais eu besoin non plus d'y avoir recours à la suite des opérations que j'ai pratiquées dans ces mêmes lieux, à moins qu'il n'en fût résulté une grande déperdition de substance.

(J. Bell 1812/1825 : 25, traduit par Estor)

- 17) This bandage is made by putting a double headed roller round the part, passing one head of the roller through a slit in the opposite side of it, and drawing both at once.

(J. Bell 1812 : 18)

a. Explication

On en applique le plein à la partie du membre diamétralement opposée à la blessure, on en conduit de chaque côté les chefs vers la division; là, un des deux est engagé dans une boutonnière que l'on pratique à l'autre; on les entrecroise et on termine par des circulaires plus ou moins serrés [*sic*].

(J. Bell 1812/1825 : 29, traduit par Estor)

Cet extrait s'accompagne d'une très longue note (1 page au total) dans laquelle Estor explique que cette manière de faire expose à une compression inégale et douloureuse et détaille d'autres procédés « très connus » qui permettent d'éviter cet inconvénient.

- 18) If only a part suppurate[sic], while one half perhaps adheres, then half our business is done: And in short, this simple way of immediately closing a wound is both natural and safe.

(J. Bell 1812: 14)

a. Réécriture

[e]t si l'adhésion ne se fait que dans une certaine étendue, il en résulte encore un avantage réel, puisqu'une partie seulement de la plaie doit suppurer et guérir par seconde intention. Il est donc toujours conforme aux lois d'une saine pratique de mettre exactement en rapport les lèvres d'une solution de continuité récente.

(J. Bell 1812/1825: 24, traduit par Estor)

Finalement, bien que certaines formulations semblent laisser transparaître le point de vue du chirurgien traducteur, toutes les idées de John Bell figurent dans le texte traduit par Estor, dans leur clarté, si ce n'est dans leur concrétisation.

7. Bilan : quelle cohérence entre l'intention et le résultat ?

Si nos deux traducteurs ont exprimé les *objectifs* communs de faire connaître le texte choisi et de traduire les écrits de leur auteur avec la plus grande fidélité, l'analyse qui précède incite à penser que leurs *capacités* respectives de traduction sont bien différentes, comme il en est de leurs productions écrites, tant dans la forme que dans le fond.

Genest manque d'expérience en neurologie, spécialité balbutiante, comme en traduction, et à en croire ses contemporains, sa personnalité est plutôt celle d'un suiveur que d'un chef. Son texte traduit présente une certaine incohérence terminologique et, selon nous, ne répond pas au *devoir de valeur ajoutée* à l'original. Genest aurait en effet pu, par exemple, faire une liste des termes nouveaux à des fins de clarté et d'enseignement, ou encore expliquer dans des notes la position française quant à cette conception nouvelle du système nerveux. Mais il livre au lecteur un texte presque nu, sans ajouts, avec très peu de commentaires, et finalement sans investissement personnel. Il est vrai que la théorie de Bell est totalement novatrice et que les textes l'évoquant pourraient être inexistantes. L'objet de l'intention de Genest serait alors le seul texte traduit, sans autre finalité que celle, peut-être, d'une rémunération.

L'étude détaillée du paratexte apporte cependant des indices qui évoquent la possibilité d'un tout autre cas de figure. Dans *l'Avertissement du traducteur* tout d'abord, en deux phrases assassines, Genest ramène les conclusions de Charles Bell à une hypothèse, voire une fiction :

[...] c'est sur ces difficultés elles-mêmes vaincues qu'il *cherche* à baser sa théorie. (Genest 1825: vii, nous soulignons)

Telle est la base du système de M. Ch. Bell: système qui, *fût-il complètement faux*, devrait être cependant regardé comme une heureuse *invention* puisqu'il rend facile une étude qui effraie les plus intrépides. (Genest 1825: vii, nous soulignons)

Une autre phrase, extraite d'une lettre écrite par Charles Bell à son traducteur, que celui-ci publie à la fin de son Avertissement, laisse supposer, quant à elle, un contexte de réception houleux :

J'approuve sincèrement votre résolution *d'éviter toute controverse*, et pour moi je n'en veux nullement à *ceux qui se sont approprié* le mérite de mes recherches, puisque c'est la preuve la plus certaine que j'ai reçue de leur importance. (Genest 1825 : x, nous soulignons)

Le pronom « ceux » fait sans aucun doute référence à François Magendie (1783-1855), illustre physiologiste français, membre de l'Académie des sciences dès 1821, qui disputera toute sa vie à Charles Bell la paternité de la découverte des nerfs sensitifs et moteurs, bien que cette paternité soit parfaitement légitimée (Flourens 1861 ; Hawkins 1869). C'est ce dernier qui a conçu un système nerveux où chaque nerf est double, un pour le *sentiment*, l'autre pour le *mouvement*, prouvant son hypothèse sur une racine et la déduisant pour l'autre. En annonçant dix ans plus tard à l'Académie de médecine qu'il a aboli le *mouvement* en coupant la *racine antérieure* d'un nerf, et le *sentiment* en coupant sa racine postérieure, Magendie ne fait donc que confirmer expérimentalement l'idée et la démonstration partielle de son rival britannique.

Ainsi, ce que l'un avait découvert, l'autre l'a démontré ; ce que l'un avait annoncé, l'autre l'a vérifié ; ce que l'un avait vu avec les yeux de l'esprit, l'autre l'a vu avec les yeux du corps. (Dubois d'Amiens 1864 : 158)

Mais, « s'étant consacré sans réserve à la physiologie, il [Magendie] se l'était adjudgée comme un domaine qui lui appartenait en propre » (Flourens 1861 : xx), ontologie du système nerveux comprise, et l'académicien, connu pour sa « fureur d'enfant » dès que quelqu'un empiétait sur « son » domaine (Flourens 1861 : xx), disait lui-même :

C'est donc bien mon œuvre [...] et elle doit rester comme une des colonnes du monument qu'élève depuis le commencement de ce siècle la physiologie française. (Magendie, cité par Pichot 1858 : 206)

Dans ce contexte pour le moins tendu, l'épître de l'ouvrage traduit se réduit à deux courts comptes-rendus (Ollivier 1826 ; Anon. 1825), dont les auteurs justifient la brièveté en expliquant que les cinq mémoires de l'ouvrage de Charles Bell sont déjà connus des spécialistes. Il faudra attendre quelques années pour lire un article de neuf pages signé Flourens dans le *Journal des savants* (1833), qui fait le point sur les travaux de Charles Bell en citant la traduction de Genest et en faisant franchement la part des choses sur les travaux respectifs de Charles Bell et Magendie. Notre seconde hypothèse est, dès lors, que la forte personnalité de Magendie et son statut de membre de l'Académie des sciences ont influencé d'une part le traducteur, d'autre part les éventuels critiques dans les journaux spécialisés de l'époque. Si cela est vrai, l'intention du traducteur, objet de notre étude, aurait pu être de rester dans l'ombre, en limitant son travail aux seuls écrits originaux, en réalisant une traduction inaboutie si l'on considère les canons de l'époque, et en essayant d'en atténuer l'impact chez les professionnels dans un avertissement qui désavoue à moitié son auteur.

Mais, dans un tel contexte, pourquoi Genest aurait-il décidé de traduire Charles Bell ? Une troisième et dernière hypothèse pourrait être que son intention aurait été de promouvoir les travaux de son auteur, tout en sacrifiant aux mentalités françaises

de l'époque en le désavouant discrètement dans sa préface afin de favoriser au mieux l'accueil réservé à sa traduction. Cela dit, il aurait pu tout aussi bien le traduire pour des motifs plus financiers que scientifiques, et faire le choix du profil bas pour ne pas s'attirer les foudres de l'illustre académicien.

A *contrario*, Estor, s'il n'est pas un traducteur aguerri, est expert dans son domaine. C'est ce qui lui permet de remplir son office en enrichissant à l'extrême le texte traduit, tout en prenant quelques libertés de connaisseur lui permettant d'« ins-tiller » son point de vue dans le cadre d'une *valeur ajoutée* aussi valorisante que détaillée. En ce sens, il répond à son objectif déclaré d'actualiser un ouvrage qui a toutes les qualités d'une monographie, mais aussi aux vœux de ses lecteurs. L'épître, abondant, n'est ainsi que remerciements et louanges, mettant le plus souvent l'accent sur le grand intérêt des notes et le savoir du traducteur (Vidal [de Cassis] 1842: 470; Bouillaud 1825: 308-309; Lassalvy 1828: 168).

Cela posé, le chirurgien traducteur ne semble par ailleurs avoir aucun doute sur son apport à la science. Non seulement 15 pages de son avant-propos sont consacrées à l'examen analytique des plaies et à une *synthèse* en cinq points du texte traduit qui suit, mais la page de couverture de l'ouvrage traduit se caractérise par une correspondance visuelle en caractères gras incluant le titre, la ville de publication et le nom du *traducteur*, pourvu de tous ses titres (le nom de l'auteur est écrit plus gros, mais sans caractères gras, et avec seulement deux références). Estor se permet même des formules assez condescendantes envers John Bell dans certaines de ses nombreuses notes, en citant ses propres travaux dans certaines. Il reflète ainsi, probablement, en cet après-guerre encore récent, un esprit nationaliste qui vient se greffer sur les inévitables antagonismes professionnels des écoles de chirurgie de part et d'autre de la Manche. Estor milite peut-être pour la science, mais pas pour son auteur ou ses pairs :

Le plus souvent l'artère fémorale [...]; par conséquent un peu plus haut que ne le *prétend* John Bell. (Estor 1825: 45, nous soulignons)

Dans toute la partie de son travail qui traite des plaies des artères, M. John Bell *paraît persuadé* qu'il faut toujours lier le vaisseau dans le lieu même où il a été ouvert. (Estor 1825: 203, nous soulignons)

M. John Bell, *comme tous les médecins de sa nation*, n'a pu se garantir contre les excès du brownisme. Aussi n'a-t-il point envisagé la question [...]. Pour de plus amples détails, Voy. notre essai sur les lésions vulnérables en général. (Estor 1825: 298-299, nous soulignons)

L'intention du traducteur paraît dès lors se déployer largement au-delà du texte traduit : il nous semble évident qu'Estor cherche avant tout une reconnaissance personnelle, objet réel de son intention. Il la trouve avec le talent éclairé que l'on attend d'un traducteur au XIX^e siècle et en s'inscrivant parfaitement dans l'ambiance professionnelle du temps tissée de controverses et de rivalités professionnelles et nationales, et confirme qu'il s'agit de son intention en prenant une posture d'auteur au détriment de John Bell.

8. Conclusion

Nous concluons que Genest et Estor répondent, l'un et l'autre, à certains des *devoirs* dictés par l'époque, mais ni aux mêmes *devoirs*, ni aux mêmes intentions.

En première lecture, Genest offre une traduction nue, sur laquelle il intervient peu, sauf pour brouiller – intentionnellement ou non – les pistes terminologiques. Selon les principes d'*exactitude* et de *valeur ajoutée* à l'original définis par Bret, cette traduction ne répond pas aux *attentes* du public. Mais Genest valorise son auteur et revendique son aval, ce qui donne un certain poids à son travail, même si cet aval ne consiste finalement qu'en un simple courrier auquel est joint un mémoire additionnel (pas de relecture, encore moins de révision du texte traduit par l'auteur). En seconde lecture cependant se dessine une posture plus ambiguë sous la forme d'une remise en cause indirectement exprimée dans la préface du traducteur quant à la conception du système nerveux prônée par Charles Bell (théorie hypothétique, voire fictive). Mais c'est aussi « grâce à » cette ambiguïté qu'il peut ne pas faire d'ombre au physiologiste français de référence François Magendie, et finalement répondre à un *devoir* envers un corps professionnel, celui des physiologistes français, et en particulier envers son représentant non seulement le plus éminent, mais aussi le plus « difficile ». Genest n'a d'ailleurs pas tort d'être prudent car, cinq ans plus tard, soit en 1830, Magendie sera nommé à l'Hôtel-Dieu de Paris (Flourens 1861 : xxij), hôpital où notre traducteur exerce ses fonctions médicales. L'impression laissée par cette traduction est que son auteur n'a pas voulu la défendre pour se protéger des foudres éventuelles du corps professionnel des physiologistes et l'on peut donc présumer que ses motifs de traduction étaient plus mercantiles qu'autre chose, d'autant plus qu'il était encore probablement étudiant puisque son nom sur la page de couverture n'est pas précédé du titre de Docteur en médecine.

Tout au contraire, Estor, en première lecture de son intention, apporte une *valeur ajoutée*, valorise indirectement son auteur par l'épigraphe enthousiaste d'un expert célèbre du domaine et, tout en reformulant abondamment et en omettant des précisions qui ne lui semblent probablement pas nécessaires, fait quand même preuve d'une grande fidélité de fond aux écrits de John Bell, du moins dans l'extrait analysé. C'est-à-dire qu'il remplit le contrat tacite avec son lectorat. En seconde lecture cependant, la présentation de la page de couverture et les notes particulièrement condescendantes envers John Bell laissent voir un véritable *ego* d'auteur, dont la satisfaction pourrait également s'inscrire dans son intention, c'est-à-dire être le résultat projeté de sa démarche de traduction. Finalement, s'il est si éclairé, pourquoi Estor n'écrit-il pas lui-même une monographie en se basant sur le traité de John Bell, au lieu de traduire un traité dont la troisième édition a été publiée 13 ans auparavant, ce qui l'oblige à mettre les développements les plus récents en matière de soins des plaies en toutes petites notes de bas de page ? Comme monographie destinée aux élèves, il y a quand même plus pratique à lire. Il nous semble ainsi qu'Estor cherche à s'approprier le statut de John Bell, chirurgien anglais alors éminemment reconnu, et à en faire un piédestal pour la propre statue de chirurgien expert qu'il s'élève.

Finalement, nos deux traducteurs n'ont qu'un seul point commun : une forme de non-loyauté à leur auteur. Si la loyauté au sens où l'entend Nord est « an interpersonal category referring to a social relationship between *people* » (Nord 2018 : 115, souligné par l'auteure), elle signifie, dans le contexte de la traduction, que « the target-text purpose should be compatible with the original author's intention » (Nord 2018 : 115). Selon cette définition factuelle, les deux traducteurs ont respecté leur auteur dans la production des textes cibles (à la cohérence terminologique près pour Genest). Si Genest offre une traduction qui n'a pas de *valeur ajoutée*, il ne modifie pas le fond du

texte de départ, tout en revendiquant l'aval de son auteur. Estor introduit, quant à lui, son auteur par des compliments assez formels et respecte le texte sur le plan du fond, tout en mettant les notions au goût du jour à la lumière de son savoir. Mais l'un et l'autre sont déloyaux dans l'épître, Genest en ramenant, dans son avertissement, les résultats de Charles Bell à une simple hypothèse, voire une fiction, alors que ce sont des résultats anatomiquement avérés, et Estor en affichant une franche condescendance vis-à-vis de John Bell dans les notes de bas de page, mais aussi sur la page de couverture où il maximise sa propre mise en valeur, au détriment de celle de John Bell. Nous sommes, avec l'un et l'autre de ces traducteurs, loin de l'immense respect et de la loyauté inconditionnelle de Gustave Borginon envers Joseph Lister (Olivier-Bonfils 2016).

Il nous semble dès lors que, si la théorie de l'action offre un cadre d'étude structurant quant aux divers déterminants de l'intention du traducteur, il serait intéressant de la compléter par une notion de loyauté du traducteur envers son auteur, en dépassant la loyauté définie par Nord, qui s'intéresse au respect des intentions originales de l'auteur en ce qui concerne son texte, et en se penchant sur la manière dont le traducteur présente l'auteur et son travail dans le paratexte. On pourrait même définir une *loyauté paratextuelle*, qui se situerait donc sur le plan de l'éthos même du traducteur. Analyser un paratexte dans la perspective de cette loyauté permettrait de mettre en évidence des intentions plus ou moins subliminales du traducteur concernant son auteur, le texte source ou sa mise en valeur personnelle, ces trois perspectives pouvant se conjuguer de manière propre à chaque traducteur.

Dans une perspective éthique du travail de traduction, la loyauté paratextuelle du traducteur serait alors un complément indispensable à sa loyauté textuelle.

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, sous la forme d'une bourse attribuée à Delphine Olivier-Bonfils dans le cadre d'un doctorat en traduction, option traductologie, mené sous la direction de Sylvie Vandaele, professeure titulaire au Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal. L'auteure la remercie pour ses conseils avisés et ses encouragements concernant l'ensemble du projet, ainsi que Marie-Alice Belle, professeure agrégée de ce même département, dont les suggestions théoriques ont contribué au lancement du projet. Enfin, l'auteure est reconnaissante envers les deux évaluateurs anonymes pour leurs remarques constructives et motivantes qui lui ont permis d'approfondir sa réflexion.

NOTES

1. Dans la pensée de Wright, il s'agit d'abstentions actives, c'est-à-dire volontaires : l'agent ne fait pas quelque chose qu'il pourrait faire.
2. Logique des modes déontiques ou modes d'obligation : « These are concepts such as the obligatory (that which we ought to do), the permitted (that which we are allowed to do), and the forbidden (that which we must not do) » (Wright 1951 : 1).
3. Par définition, une abstention ne nécessite pas d'activité.
4. LÉPINETTE, Brigitte (1997) : *La historia de la traducción – Metodología. Apuntes bibliográficos*. Lynx, Documentos de trabajo. Valence: Universitat de València.
5. Rappelons que, selon Genette (1987), le paratexte est formé du péri-texte, qui se situe autour du texte traduit au sein même de l'ouvrage (préface, notes de bas de page, etc.), et de l'épître, qui se situe à distance dans le temps et dans l'espace (critiques, lettres, notes, etc.).
6. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (2015) : Jean-Louis Genest. *data.bnf.fr*. Consulté le 12 mars 2016, <http://data.bnf.fr/13480258/jean-louis_genest/>.

7. Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (2008) : Estor, Eugène (1796-1856). Catalogue IdRef. Consulté le 14 mars 2016, <<http://www.idref.fr/119987996>>.
8. Anatomiste italien fameux, dont la carrière s'est déroulée sur les XVIII^e et XIX^e siècles.
9. Nous avons retrouvé une traduction en allemand de la première édition, traduction qui date de 1798.
10. Répertoire par Chesterman dans ses stratégies pragmatiques, la stratégie de transediting est cependant le fait de Stetting (1989).

RÉFÉRENCES

- BRET, Patrice (2012) : Sciences et techniques. In: Yves CHEVREL, Lieven D'HULST et Christine LOMBEZ, dir. *Histoire des traductions en langue française – XIX^e siècle, 1815-1914*. Lagrasse: Verdier, 927-1007.
- CHESTERMAN, Andrew (1997) : *Memes of Translation: The Spread of Ideas in Translation Theory*. Amsterdam/Philadelphie: John Benjamins.
- CHEVREL, Yves, D'HULST, Lieven et LOMBEZ, Christine (2012) : *Histoire des traductions en langue française – XIX^e siècle – 1815-1914*. Lagrasse: Verdier.
- GENETTE, Gérard (1987) : *Seuils*. Paris: Seuil.
- GUIDÈRE, Mathieu (2010) : *Introduction à la traductologie: penser la traduction: hier, aujourd'hui, demain*. Bruxelles: De Boeck.
- HARRAS, Gisela (1978) : *Kommunikative Handlungskonzepte: oder, Eine Möglichkeit, Handlungsabfolgen als Zusammenhänge zu erklären, exemplarisch an Theatertexten* [Concepts de l'action de communication: ou une possibilité d'expliquer des séquences d'action comme liens, illustrés par des textes de théâtre]. Tübingen: Niemeyer.
- HOLZ-MÄNTTÄRI, Justa (1984) : *Translatorisches Handeln, Theorie und Methode* [Action traductio-nnelle, théorie et méthode]. Helsinki: Akateeminen Kirjakauppa.
- NORD, Christiane (1997/2008) : *La traduction: une activité ciblée*. (Traduit de l'anglais par Beverly ADAB) Arras: Artois Presses Université.
- OLIVIER BONFILS, Delphine (2016) : Un médecin traducteur au XIX^e siècle: Gustave Borginon, champion de Joseph Lister. *Meta*. 61(HS):113-130.
- QUEYROUX, Nathalie (2003) : *Inventaire des papiers d'Auguste-François Chomel (1788-1858)*. Paris: Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine.
- REHBEIN, Jochen (1977) : *Komplexes Handeln: Elemente zur Handlungstheorie der Sprache* [Action complexe: éléments d'une théorie de l'action langagière]. Stuttgart: Metzler.
- RICŒUR, Paul (1997) : Expliquer et comprendre - Sur quelques connexions remarquables entre la théorie du texte, la théorie de l'action et la théorie de l'histoire. *Revue philosophique de Louvain*. 75(25):126-147.
- STETTING, Karen (1989) : Transediting: A new term for coping with the grey area between editing and translating. In: Graham CAIE, Kirsten HAASTRUP, Arnt Lykke JAKOBSEN *et al.*, dir. *Proceedings from the Fourth Nordic Conference for English Studies*. (Fourth Nordic Conference for English Studies, Helsingør, 11-13 mai 1989). Copenhague: Université de Copenhague, 371-382.
- TAYLOR, Charles (1964) : *The Explanation of Behaviour*. New York: Humanities Press.
- TOURY, Gideon (1995) : *Descriptive translation studies and beyond*. Amsterdam: John Benjamins.
- VANDAELE, Sylvie (2015) : La recherche traductologique dans les domaines de spécialité: un nouveau tournant. *Meta*. 60(2):209-237.
- VERMEER, Hans (1989) : Skopos and Commission in Translational Action. In: Andrew CHESTERMAN, dir. *Readings in Translation Theory*. Helsinki: Oy Finn Lectura, 173-187.
- WRIGHT, Georg Henrik (von) (1951) : Deontic Logic. *Mind*. 60(237):1-15.
- WRIGHT, Georg Henrik (von) (1963) : *Norm and Action. A Logical Enquiry*. New York: Humanities.
- WRIGHT, Georg Henrik (von) (1968) : *An Essay in Deontic Logic and the General Theory of Action: With a Bibliography of Deontic and Imperative Logic*. Amsterdam: North-Holland Pub. Co.

- WRIGHT, Georg Henrik (von) (1971): *Explanation and Understanding*. Ithaca: Cornell University Press.
- WRIGHT, Georg Henrik (von) (1976): Determinism and the Study of Man. In: Juha MANNINEN et Raimo TUOMELA, dir. *Essays on Explanation and Understanding*. Dordrecht/Boston: Reidel, 415-435.
- WRIGHT, Georg Henrik (von) (1979): The Determinants of Action. In: Helmut KOHLENBERGER, dir. *Reason, Action and Experience*. Hamburg: Felix Meiner Verlag, 107-119.
- WRIGHT, Georg Henrik (von) (1981): Explanation and Understanding of Action. *Revue Internationale de Philosophie*. 35(135):127-142.

ANNEXES

Annexe 1: Corpus

- BELL, Charles (1824): *An Exposition of the Natural System of the Nerves of the Human Body with a Republication of the Papers Delivered to the Royal Society, on the Subject of the Nerves*. Londres: A. & R. Spottiswoode.
- BELL, Charles (1824/1825): *Exposition du système naturel des nerfs du corps humain*. (Traduit de l'anglais par Jean-Louis GENEST) Paris: Merlin.
- BELL, John (1795/1812): *Discourses on the Nature and Cure of Wounds*. 3^e éd. Édimbourg: Bryce & Co.
- BELL, John (1812/1825): *Traité des plaies, ou Considérations théoriques et pratiques sur ces maladies*. (Traduit par Eugène ESTOR) Paris: Gabon et Cie.
- ESTOR, J. L. Eugène (1825): Avant-propos du traducteur. In: John BELL. *Traité des plaies, ou Considérations théoriques et pratiques sur ces maladies*. Paris: Gabon et Cie, vii-xxiv.
- GENEST, Jean Louis (1825): Avertissement du traducteur. In: Charles BELL. *Exposition du système naturel des nerfs du corps humain, suivie des mémoires sur le même sujet lus devant la Société royale de Londres*. Paris: Merlin, v-x.

Annexe 2: Références contemporaines

- ANONYME (1825): *An Exposition of the Natural System of the Nerves of the Human Body*, par Charles Bell, traduction de J.-L. Genest. *Bulletin des sciences médicales*. (5):81-82.
- BOUILLAUD, Jean (1825): *Traité des plaies, ou Considérations théoriques et pratiques sur ces maladies* par John Bell, traduit par J. L. E. ESTOR. *Archives générales de médecine*. 1(9):307-309.
- CHOMEL, Auguste-François et GENEST, Jean Louis (1834): *Leçons de clinique médicale faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, par A.-F. Chomel, recueillies et publiées sous ses yeux par J.-L. Genest...* (A.-P. Requin et F. Sestier). Paris: G. Baillière.
- DUBOIS D'AMIENS, Frédéric (1862): Éloge de M. Chomel. *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale*. [s.n.]:4-17.
- DUBOIS D'AMIENS, Frédéric (1864): Magendie. In: Frédéric DUBOIS D'AMIENS. Éloges de l'Académie de Médecine (1845-1863) - Tableau du mouvement de la science et des progrès de l'art. Vol. II. Paris: Didier et Cie/J.-B. Baillière et fils, 116-200.
- ESTOR, J. L. Eugène (1823): *Essai sur les lésions traumatiques en général; ou, Plan d'une traumatologie méthodique*. Montpellier: Martel.
- FLOURENS, Pierre M. J. (1861): Éloge historique de François Magendie. *Mémoires de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France*. 33:i-lxxij.
- FLOURENS, Pierre M. J. (1833): *Exposition du système naturel des nerfs du corps humain* par Charles Bell, traduit par J. L. Genest. In: Pierre-Claude-François DAUNOU, dir. *Journal des savants*. Paris: Imprimerie royale, 257-267.
- HAHN, Louis (1888): Estor, J. L. Eugène. In: Amédée DECHAMBRE et Léon LEREBoullet, dir. *Première série, A-E*. Vol. 36. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Paris: Masson, Asselin et Houzeau, 258-259.

- HAWKINS, Caesar H. (1869): Sir Charles Bell and M. Magendie on the Functions of the Spinal Nerves. *British Medical Journal*. 1(419):21-23.
- LASSALVY, D. M. (1828): *Traité des plaies, ou Considérations théoriques et pratiques sur ces maladies*, par John Bell, traduit par J. L. E. Estor. *Éphémérides médicales de Montpellier*. (VIII):167-174.
- OLLIVIER (1826): *Exposition du système naturel des nerfs du corps humain*, par Ch. Bell, traduit par J.-L. Genest. *Archives générales de médecine*. 1(10):168.
- PICHOT, Amédée (1858): F. Magendie et Charles Bell. *Revue britannique*. (2):201-218.
- VIDAL (de Cassis), Auguste (1842): Exposé critique de la discussion sur la ténotomie. *Annales de la chirurgie française et étrangère*. (VI):448-495.